

ECHANGEUR de REVENTIN-VAUGRIS ARGUMENTAIRE

ARGUMENTS CONTRE la solution « ECHANGEUR au CENTRE »

1 Destruction des relations internes à la commune de Reventin-Vaugris

L'échangeur Centre amène le trafic de la RN7 et du CD 131 **sur l'axe majeur qui relie les quartiers de Reventin-Vaugris** (entre le village d'une part, le Grand Chemin et le Vieux Vaugris) : chemin pour aller à l'école, à la boulangerie, à la mairie, la maison médicale, la bibliothèque... Dans l'autre sens chemin de la Poste, de la station-service, du Tabac-journaux. (Vie du village)

2 Nuisances et Insécurité pour les riverains

L'échangeur Centre amène le trafic de la RN7 **à côté d'un lotissement** (La Plaine) des maisons du rond-point de la station service (FOSSE, AUTISSIER) et de la zone de loisirs – récréative et sportive – du Stade et de la salle polyvalente (Nuisances- Sécurité)

3 Sécurité pour les usagers de l'axe « mode doux »

L'échangeur Centre amène le trafic de la RN7 le long **d'un axe piétons et 2 roues** utilisés par les enfants pour aller au stade ou rejoindre le village (Sécurité)

4 Conservation et aggravation des bouchons sur la RN7 et les accès sur celle-ci

- Le matin, depuis le Sud jusqu'à la station service, en bloquant l'accès RN7 pour les usagers des chemins du Vieux Vaugris et de Lieuraz
- Le soir en bloquant les mêmes accès à la RN7 et en faisant converger tous les trafics au niveau de la station service (Fluidité du trafic)

5 Aggravation des actuels bouchons sur la RN7 et le CD 131

La succession de trois ronds-points et d'un pont biais, avec une topographie défavorable et une voirie inadaptée aux croisements de poids-lourds ou de cars (voie en face de la station service) va amplifier les bouchons actuels

6 Effets sur le réseau secondaire non pris en compte

L'étude n'a pas pris en compte les conséquences sur le CD131 (route des Côtes d'Arej) temporairement inondable, ni sur le CD 37(Glay) et CD 37b (Grenouillères) à Auberives par lesquels le trafic va arriver sur l'échangeur, ainsi que les voies internes aux communes. Vinci ne s'est intéressé qu'aux voiries autoroutières et à leurs connexions immédiates sur le réseau.

7 Non prise en compte de la gêne des travaux sur la RN7 et voies secondaires.

Vinci ne s'est intéressée qu'aux effets sur l'autoroute et n'a pas été examiné cet impact très important dans le cas de l'échangeur Centre.

8 Non prise en compte du vote du Conseil municipal de Reventin-Vaugris en juin 2016, opposé à cette solution Centre.

ARGUMENTS POUR la solution « ECHANGEUR au SUD »

1 Pas de coupure en deux de la commune de Reventin-Vaugris

L'échangeur SUD récupère le matin le trafic de la RN7 et du CD 131 et le restitue le soir au Sud du Saluant, sans interférer avec les circulations quotidiennes.

2 Absence de nuisances et d'insécurité pour les riverains

L'échangeur SUD laisse le trafic au Sud du Saluant.

3 Sécurité améliorée pour les usagers de l'axe « mode doux »

L'échangeur SUD permet d'éviter l'axe piétons et 2 roues utilisés par les enfants pour aller au stade ou rejoindre le village. Il améliore même la situation en éloignant les usagers du CD 131 plus au Sud

4 Fluidité du trafic sur la RN7 et accès à celle-ci améliorés

- Le report du trafic au Sud du Saluant améliore la situation sur tout l'axe RN7

5 Accès à l'échangeur simplifié depuis RN7 et le CD 131

L'échangeur au Sud de la zone du Saluant permet de capter les flux sans difficulté, depuis le rond-point de l'aérodrome pour la RN7 et en amont du hameau des Joncs depuis le CD 131 .

6 Effets sur le réseau secondaire partiellement réduit

L'accès depuis le CD131 (route des Côtes d'Arey) évite la zone temporairement inondable,

7 Gène des travaux sur la RN7 et voies secondaires réduite.

L'implantation Sud permet de réduire la gêne du chantier sur la RN7, les travaux se déroulant hors d'une zone fréquentée par les usagers de la RN7 et du CD 131

8 Prise en compte de l'avis des habitants du territoire et du Conseil municipal de Reventin-Vaugris demandeur de cette solution SUD.

9 Possibilités de réduire l'emprise agricole par rapport à la solution VINCI

La solution présentée par VINCI avec un parking relais dans les bonnes terres du Saluant peut être améliorée afin de réduire l'impact agricole.

LES CONTRE-VERITES DES DECIDEURS DU COPIL

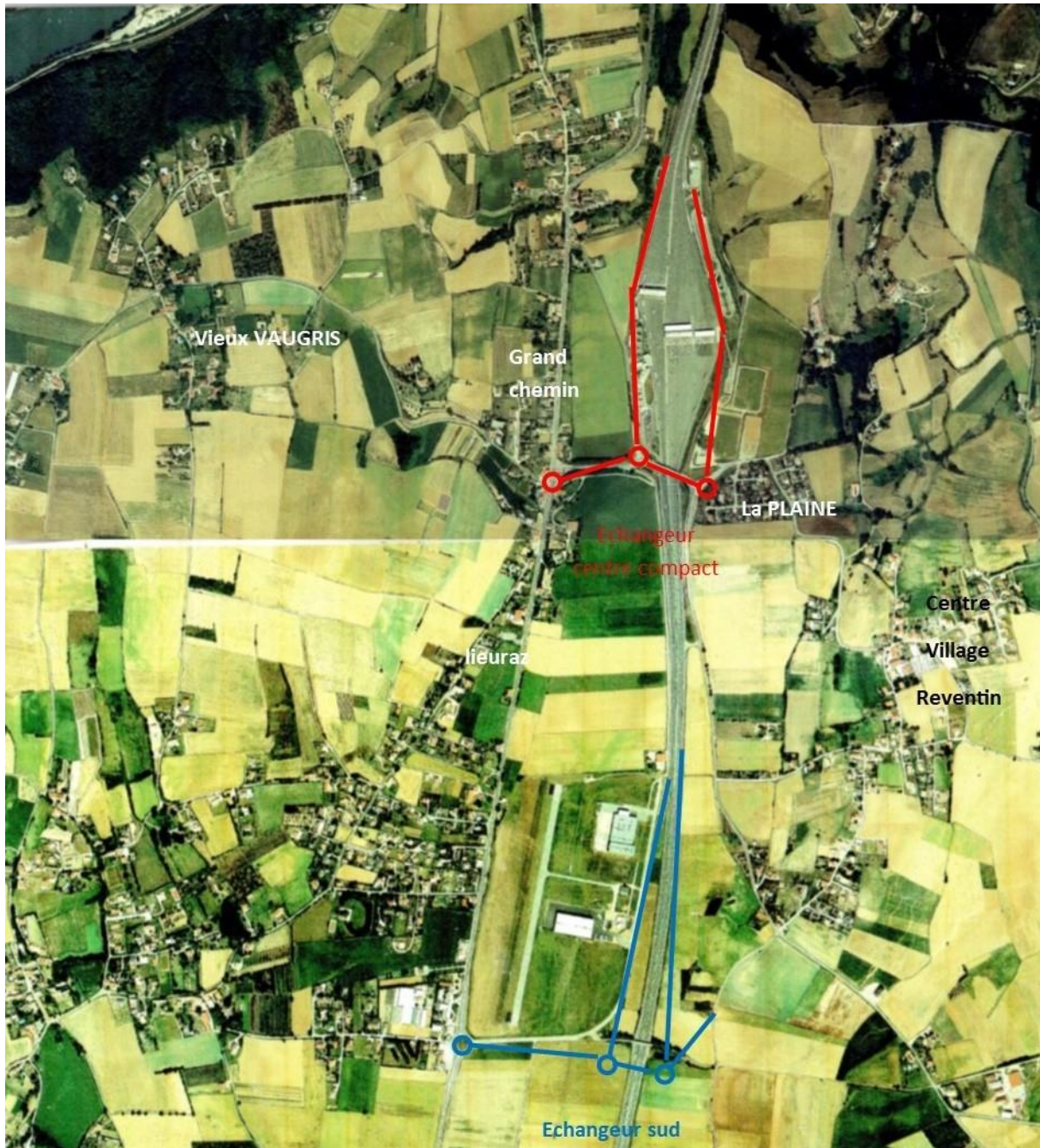
Les décideurs du **comité de pilotage** (Copil) mettent en avant 2 raisons pour justifier leur choix de la solution Centre. Ces 2 raisons sont erronées pour ne pas employer le mot de manipulations

<p>RAISON N° 1</p> <p>L'étude multicritère est favorable à la solution Centre Compacte</p>	<p>Cet argument est FAUX pour les raisons suivantes : Les critères de cette étude ont été appréciée par un système de cotation avec des couleurs qui va de favorable (vert) à défavorable (noir) .</p> <p>1 La cotation des critères a été réalisée de façon biaisée en avantageant systématiquement la solution Centre au détriment de la solution Sud.</p> <p>Quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les nuisances aux riverains fortement sous-estimée pour solution Centre - Le gain de temps de 2 minutes maximisé pour la solution Centre - L'insertion sur l'A7 maximisée pour la solution Centre - La gêne temporaire de phase travaux sur A7 qui avantage solution Centre - Les emprises agricoles de la solution Centre minimisées pour la valoriser - Les avantages sur la desserte de la zone du Saluant mis à égalité, alors que la solution Sud est bien plus favorable <p>2 A l'inverses, des critères essentiels, favorables à la solution SUD n'ont pas été pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'effet de coupure de la commune de Reventin-Vaugris - La fluidité du trafic sur la RN7, assurée avec la solution Sud dans le Grand Chemin - La facilité d'accès à la RN7 depuis le Vieux Vaugris ou chemin de Lieuraz assurée avec la solution Sud - Les incidences en termes de sécurité pour les riverains et usagers, notamment les enfants qui fréquentent le stade et ses accès favorables à la solution SUD <p>3 De plus, il n'y a pas eu de pondération des critères. La même valeur a été accordée à tous, ce qui fait que l'effet sur la vie quotidienne des Reventinois n'a pas plus de valeur que les effets temporaires des travaux sur les usagers de l'A7...</p>
<p>RAISON N°2</p> <p>Le résultat de la consultation favorable à la solution CENTRE</p>	<p>Sur les 387 « contributeurs » qui ont exprimé une préférence (mais on ne sait où ils résident...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 205 se sont prononcés pour la variante Centre (91 Centre et 114 centre compacte) - 163 pour la variante Sud <p>Soit un écart de 42 « contributeurs »</p> <p>Cette raison ne prend pas en compte l'avis des Reventinois exprimé</p> <ul style="list-style-type: none"> - par leur élus pour la solution Sud, en juin 2016 - par la pétition qui a recueilli 1200 signatures en novembre 2016 - par le vote du 8 janvier 2017 qui a choisi une équipe opposée à la solution Centre <p>On doit noter que l'avis du conseil municipal de Reventin-Vaugris n'a pas pesé plus que l'avis du Conseil municipal de Salaise, situé à 15 kilomètres du site.</p> <p>A noter que le conseil municipal de St Cyr sur le Rhône qui avait retenu la solution Centre est revenu sur son avis pour soutenir la solution Sud après avoir pris conscience des impacts très lourds de la solution Centre sur la commune de Reventin-Vaugris....</p>

L'association CITEE se battra pour que la décision soit revue en faveur de l'échangeur SUD dans une version qui ne pénalise pas les agriculteurs.

Plus nous serons nombreux, plus nos voix seront entendues !

PLAN DES 2 SOLUTIONS CENTRE et SUD



AU CENTRE, une solution nuisante pour les riverains, qui perturbe la vie de la commune de Reventin-Vaugris, source d'insécurité pour les riverains et usagers de la zone sportive, tout en étant moins efficace pour le trafic

Au SUD, une solution non nuisante, plus performante pour le trafic, à améliorer en réduisant l'impact agricole.